

ANNEXE: MODELE DE LETTRE A ADRESSER A SES FOURNISSEURS DE PRODUITS CHIMIQUES

Objet: application du futur règlement REACH

Madame, Monsieur,

Le futur règlement européen REACH aura un impact important sur l'offre de produits chimiques disponibles sur le marché européen. Vous comprendrez que nous sommes soucieux de nous assurer de la pérennité de nos approvisionnements, et d'anticiper les éventuels besoins de changement de produit, ou de requalification de process.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous renseigner sur les points suivants:

- 1) Allez-vous poursuivre la commercialisation du [produit XXX] lorsque le règlement REACH sera entré en vigueur? Cela suppose que vous enregistrerez toutes les substances présentes dans le [produit XXX] et fabriquées ou importées à plus d'une t/an.
- 2) En cas de cessation de la commercialisation, comptez-vous proposer un produit de remplacement? Dans quel délai? A quel coût?
- 3) Allez-vous modifier la composition du [produit XXX] ? Dans l'affirmative, merci de nous indiquer, pour les modifications envisagées:
 - a. Si le produit modifié continuera à répondre à nos spécificités,
 - b. Si le produit modifié sera susceptible d'entraîner des changements dans nos process.
- 4) Y a-t-il dans le [produit XXX] des substances:
 - a. classées cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques, catégories 1 et 2?
 - b. persistantes, bioaccumulables et toxiques?
 - c. très persistantes et très bioaccumulables?
 - d. perturbant le système endocrinien?

Dans l'affirmative, merci de nous indiquer dans chaque cas le pourcentage masse/masse ou volume/volume.

[Si le fournisseur n'est pas situé dans l'Union européenne:]

- 5) Avez-vous l'intention de désigner un représentant exclusif dans l'Union européenne? Si oui, merci de nous transmettre ses coordonnées, afin que nous puissions l'interroger sur les points précédents.